

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

MINESEC/OBC

BACCALAUREAT

Session: 2018

Option: F4 BA/BE/TP

Durée: 1H

Coefficient: 1

Epreuve écrite

REGLEMENTION

DOCUMENTS AUTORISES

Aucun document en dehors de ceux remis aux candidats par les examinateurs n'est autorisé.

I- PARTIE THEORIQUE : (08 points)

I1- Expliquer :

1- Sentence arbitrale

(2 points)

2- Coefficient d'Occupation du Sol

(2 points)

3- Plan Directeur d'Urbanisme

(2 points)

I2- Préciser deux caractéristiques d'une société en commandite simple. (2 points)

II- CAS PRATIQUE : (12 points)

M. YANOU et son frère M. ADAMOU ont construit un immeuble à usage commercial sur un « espace vert » de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré. Ils exploitent leur fonds depuis trois ans et comptent même faire louer l'un des appartements dudit immeuble à une société de la place. Il y a deux semaines, M. le Délégué du Gouvernement a décidé de faire partir tous ceux dont les constructions sont sur ce domaine public afin d'y construire un bloc de quatre salles de classe et un bâtiment administratif pour le nouveau CETIC de la ville. Le soumissionnaire à qui le marché a été attribué compte débiter les travaux, selon son planning d'exécution, dans quelques jours.

Travail à faire :

II1- Expliquer :

1- Domaine public

(2 points)

2- Soumissionnaire

(2 points)

II2- Indiquer la caractéristique principale d'un immeuble.

(1 point)

II3- Citer les types d'immeubles.

(1,5 point)

II4- Dire si le déguerpissement décidé par M. le Délégué du Gouvernement est une expropriation pour cause d'utilité publique. Justifier votre réponse.

(2 points)

II5- Dire si messieurs YANOU et son frère ADAMOU pouvaient valablement acquérir le lopin de terre sur lequel ils ont construit leur immeuble. Justifier votre réponse.

(2 points)

II6- - Enumérez les éléments d'identification d'une société.

(1,5 point)